



### Entraînement

**Jour :**

Lundi - Mardi – Mercredi – Jeudi – Vendredi

**Catégorie :**

Baby M6 – Baby M8 – M8 - M10 - M12 -  
M14 - M16 – Ligue Nationale

## Bulletin d'inscription 2024-2025

### Coordonnées du participant :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Genre :  garçon/homme  fille/femme

Profession : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

N° AVS (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Adresse (rue, n°, NPA, localité) : \_\_\_\_\_

Si participant.e mineur.e, nom du représentant légal : \_\_\_\_\_

Tél.(privé) : \_\_\_\_\_ Tél. (prof) : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Qu'est-ce qui vous a amené à participer à ce premier entraînement ? :

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

### Par ce bulletin, je m'engage à :

- Participer aux entraînements & communiquer mes présences, absences, retards etc...
- Respecter les règles mises en place par l'encadrement
- Payer ma cotisation au club  
Pour toutes les catégories : 250.- /an (soit 125.- / semestre)  
sur l' IBAN CH89 0900 0000 1632 7544 3 (Tchoukball Club Puplinge).  
Les cotisations se payent pour l'année complète ou par semestre. N'hésitez pas à nous contacter en cas de souci quant au paiement.
- Rabais famille : 20% pour la 2ème personne, – 30% pour la 3ème personne de la même famille.
- Annoncer à l'avance (avant le début du 2<sup>ème</sup> semestre) par mail ou téléphone mon souhait de départ du club au secrétariat [info@tchoukballpuplinge.ch](mailto:info@tchoukballpuplinge.ch)

### En devenant membre du Tchoukball Club Puplinge :

Je peux avoir accès aux activités, telles que :

- Les entraînements du club et ceux de l'ACGT (selon éligibilité quant à l'âge et au niveau)
- Les tournois & championnats de Tchoukball durant toute la saison (voir les dates sur [www.tchoukballpuplinge.ch](http://www.tchoukballpuplinge.ch))

### Si tu veux, tu peux aussi :

- Faire du bénévolat : le club offre les formations Jeunesse & Sports (J+S) et/ou d'arbitres officiels (ACGT & Swiss Tchoukball)

1) Nous vous informons que lors des activités avec le club, des photographies ou vidéos peuvent être prises. Elles pourront être exploitées et utilisées à des fins de communication ou de promotion. Leur utilisation ne sera bien évidemment que faite de manière strictement positive pour les joueurs/joueuses qui pourront s'y trouver. 2) Les assurances doivent être prises en charge par chaque membre individuellement. 3) Les prestations fournies par le club peuvent être modifiées en cours d'année.